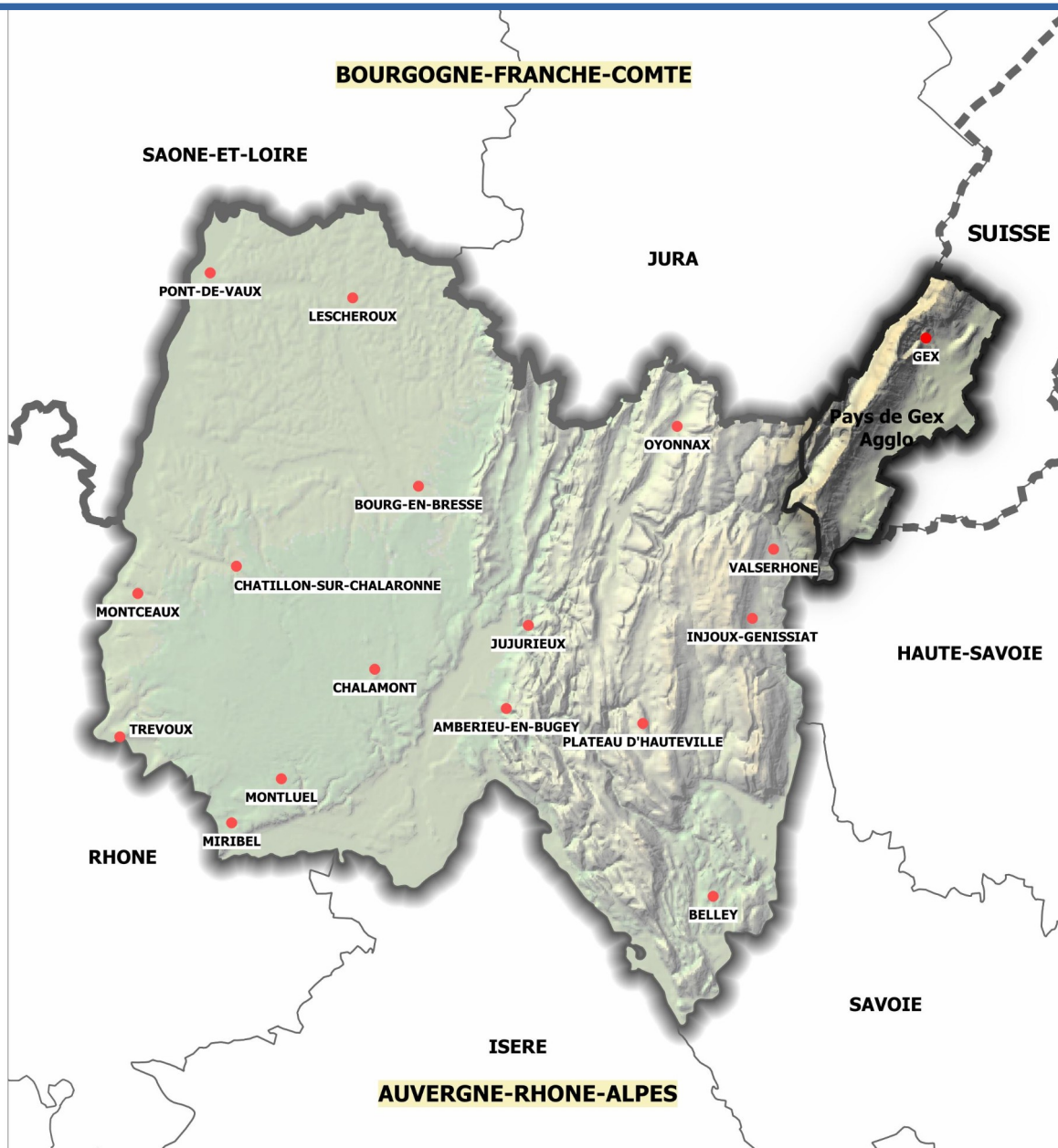




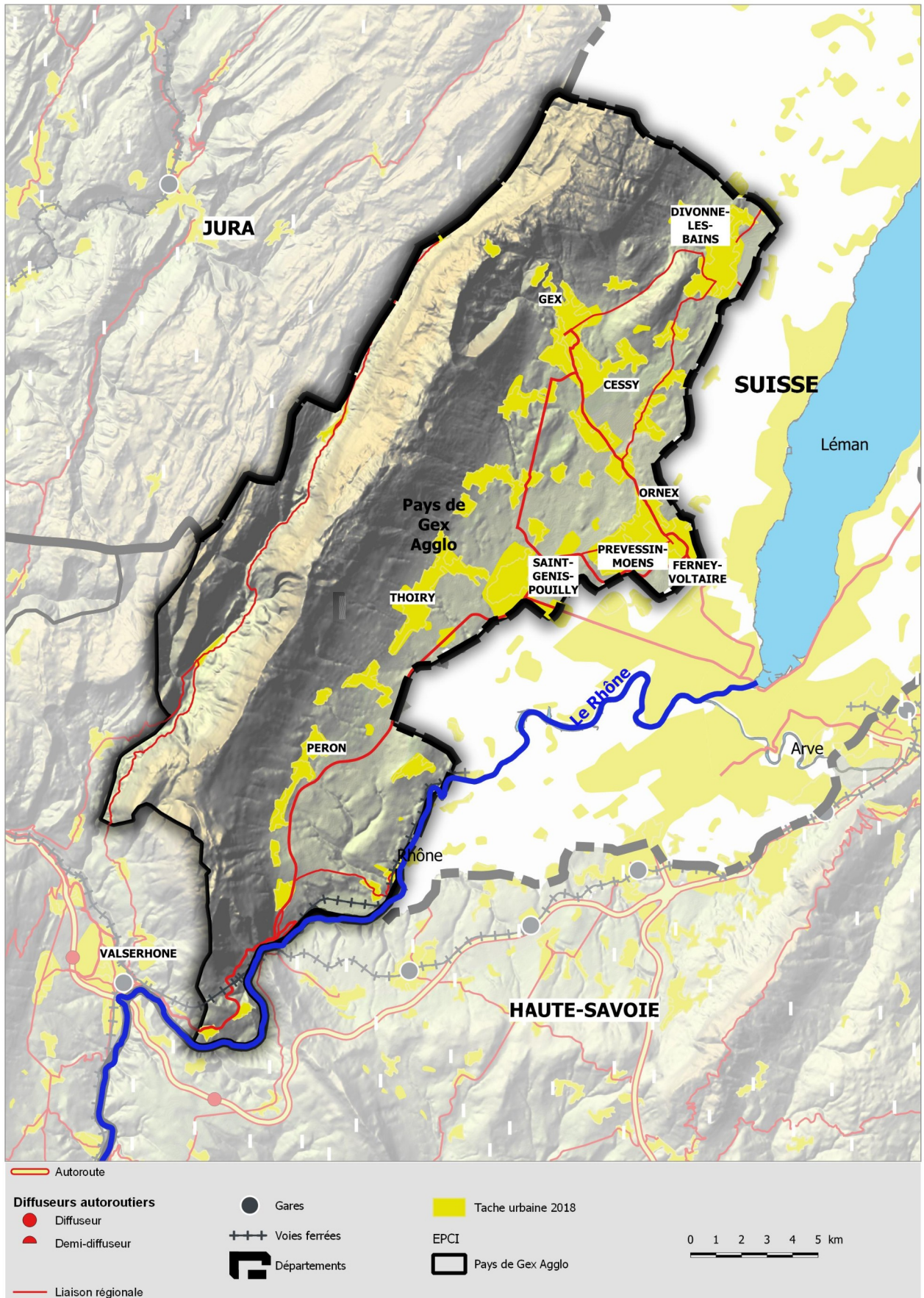
## Connaître la mobilité dans l'Ain

# Territoire de la Communauté d'agglomération du pays de Gex



Le territoire du pays de Gex se situe à l'extrémité Est du département de l'Ain avec lequel il n'est relié que par un étroit corridor montagneux. Il est en revanche largement ouvert sur l'espace lémanique et fait partie de la périphérie proche de l'agglomération genevoise.

# Caractéristiques du territoire du Pays de Gex







**Plusieurs barrières naturelles font obstacles aux communications entre le pays de Gex et le reste du territoire national. Cet isolement lui confère un caractère d'enclave et lie étroitement son destin à celui de l'agglomération genevoise.**

Deux territoires distincts composent le pays de Gex : d'une part, le secteur de plaine où se sont développés les pôles principaux et d'autre part, le massif jurassien comprenant la chaîne des Monts Jura culminant à plus de 1700 m et la vallée de la Valserine.

Le secteur de plaine fait partie du bassin de vie transfrontalier lémanique et présente une continuité géographique naturelle avec le territoire suisse. Les communes qu'il recouvre forment la seconde couronne urbaine de l'agglomération de Genève. Elles sont étroitement liées à ce pôle malgré la frontière qui les sépare.

A ce particularisme, s'ajoute un enclavement géographique marqué vis à vis du territoire français. Les communications avec les territoires voisins sont très contraintes par des barrières naturelles : massif du Jura, lac Léman et fleuve Rhône. À l'ouest, le défilé de Fort l'Écluse offre le seul débouché direct vers le reste du département de l'Ain. Le territoire du haut-Jura n'est accessible que par le col de la Faucille (1320 m), unique point de franchissement de la chaîne du Haut-Jura. Quant à la Haute-Savoie, ses liaisons avec le pays de Gex doivent franchir la barrière naturelle du Rhône, très encaissé à ce niveau, ou traverser l'agglomération genevoise.

En raison de ces fortes contraintes, le pays de Gex forme une enclave géographique au même titre d'ailleurs que son voisin le canton de Genève qui n'est relié au reste du territoire suisse que par un étroit couloir coincé entre le massif du Jura et le lac Léman. Ces situations respectives comparables induisent une communauté d'enjeux et d'intérêts entre deux enclaves formant un même territoire bien que transfrontalier.

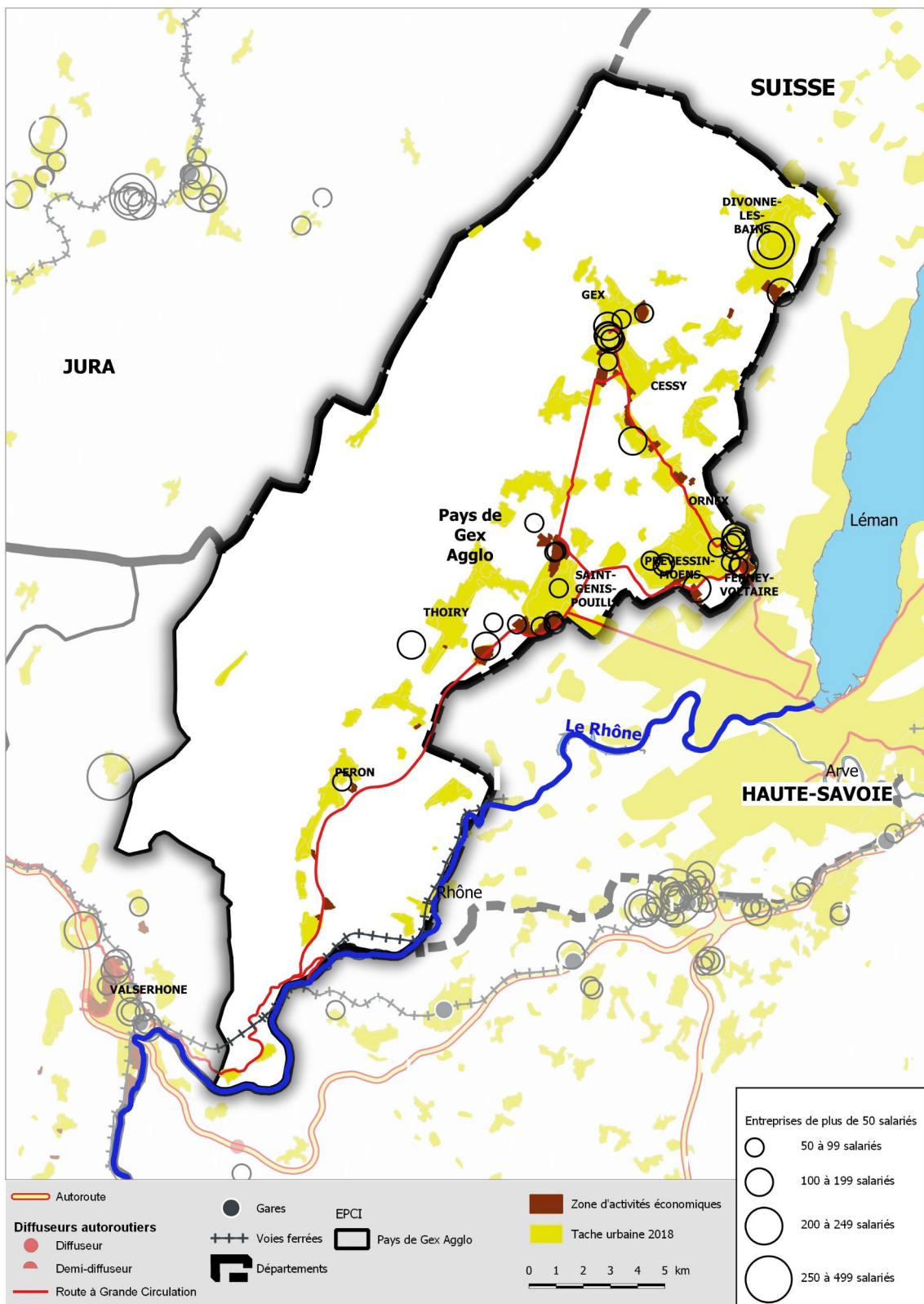
**Le territoire genevois est marqué par des déséquilibres économiques et démographiques importants qui contribuent à accentuer les besoins de déplacements transfrontaliers, notamment domicile-travail.**

Malgré l'unité géographique, la frontière marque une limite entre des dynamiques territoriales contrastées. Le canton de Genève bénéficie de l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde. Il concentre un grand nombre d'emplois de cadres et offre, à qualifications égales, des salaires très supérieurs à la France. En contrepartie, le coût de la vie et en particulier du foncier et de la construction atteignent des sommets très au dessus de ceux observés dans le pays de Gex pourtant déjà très élevés.

Ces différences se répercutent côté France sur l'aménagement du territoire et l'organisation des déplacements. Le pays de Gex connaît depuis plus de 50 ans une forte croissance démographique de l'ordre de +2,5 %/an (+0,85 %/an dans le canton de Genève). Cette attractivité résidentielle s'est manifestée d'abord par un étalement urbain important et se concentre désormais de plus en plus dans les pôles principaux : Ferney-Voltaire, St-Genis-Pouilly, Gex et Divonne-les-Bains.

En parallèle, malgré la création de plusieurs pôles économiques locaux, le nombre d'emplois a progressé de manière beaucoup plus modeste. Le pays de Gex est soumis à une forte dépendance aux emplois suisses. Les déséquilibres entre emploi et actifs génèrent quotidiennement des flux migratoires domicile-travail plus élevés que dans la plupart des agglomérations françaises de même taille.

# Bassins d'emplois et espaces générateurs de déplacements



Nota : cette carte intègre toutes les zones d'activités figurant dans les documents d'urbanisme. Leurs taux de remplissage sont très variables. Certaines zones ne sont qu'au stade du projet d'urbanisation.



**L'économie locale du pays de Gex est tournée vers les activités tertiaires des services et du commerce. Elle est surtout composée de PME et d'entreprises artisanales regroupées dans le nord du territoire. Toutefois, les principaux employeurs sont situés dans le canton de Genève.**

Le pays de Gex s'insère dans le bassin de vie du Grand Genève compris dans le périmètre Valserhône, Nyon, Thonon-les-Bains et Bonneville. Ce territoire compte 450.000 emplois dont 280.000 en Suisse dans le seul canton de Genève. Le pays de Gex ne représente que 21.000 emplois.

Contrairement aux territoires qui l'entourent dont ceux du département de l'Ain, le pays de Gex n'a pas de passé industriel. Autrefois à vocation agricole pour « nourrir Genève », son économie locale a surtout prospéré depuis les années 60 autour des activités commerciales, de services et de quelques technologies de pointes bénéficiant de l'influence des installations internationales du CERN. Quant au secteur du bâtiment, poussé par le dynamisme de la construction, il représente plus de 40 % des entreprises artisanales locales.

Ces activités se sont d'ailleurs beaucoup développées sous forme de petites et moyennes entreprises implantées essentiellement dans le nord du territoire gessien autour des pôles de Ferney-Voltaire, St-Genis-Pouilly, Gex et Divonne-les-Bains. Seulement 7 employeurs ont un effectif supérieur à 100 salariés. Parmi ceux-ci, tous concernent le commerce de grande distribution, exceptée la Société touristique thermale et hôtelière de Divonne.

Dans la partie sud du territoire, l'agriculture reste prédominante. Seules émergent quelques zones d'activités de taille modeste à Collonges et Péron notamment. Le pôle économique voisin de Valserhône offre des emplois pour des actifs de communes à l'extrémité sud : Leaz, Collonges ou Chézery-Forens. La vallée de la Valserine est le siège d'une économie plus rurale axée sur l'agriculture et le tourisme.

Les principaux employeurs se situent de l'autre côté de la frontière :

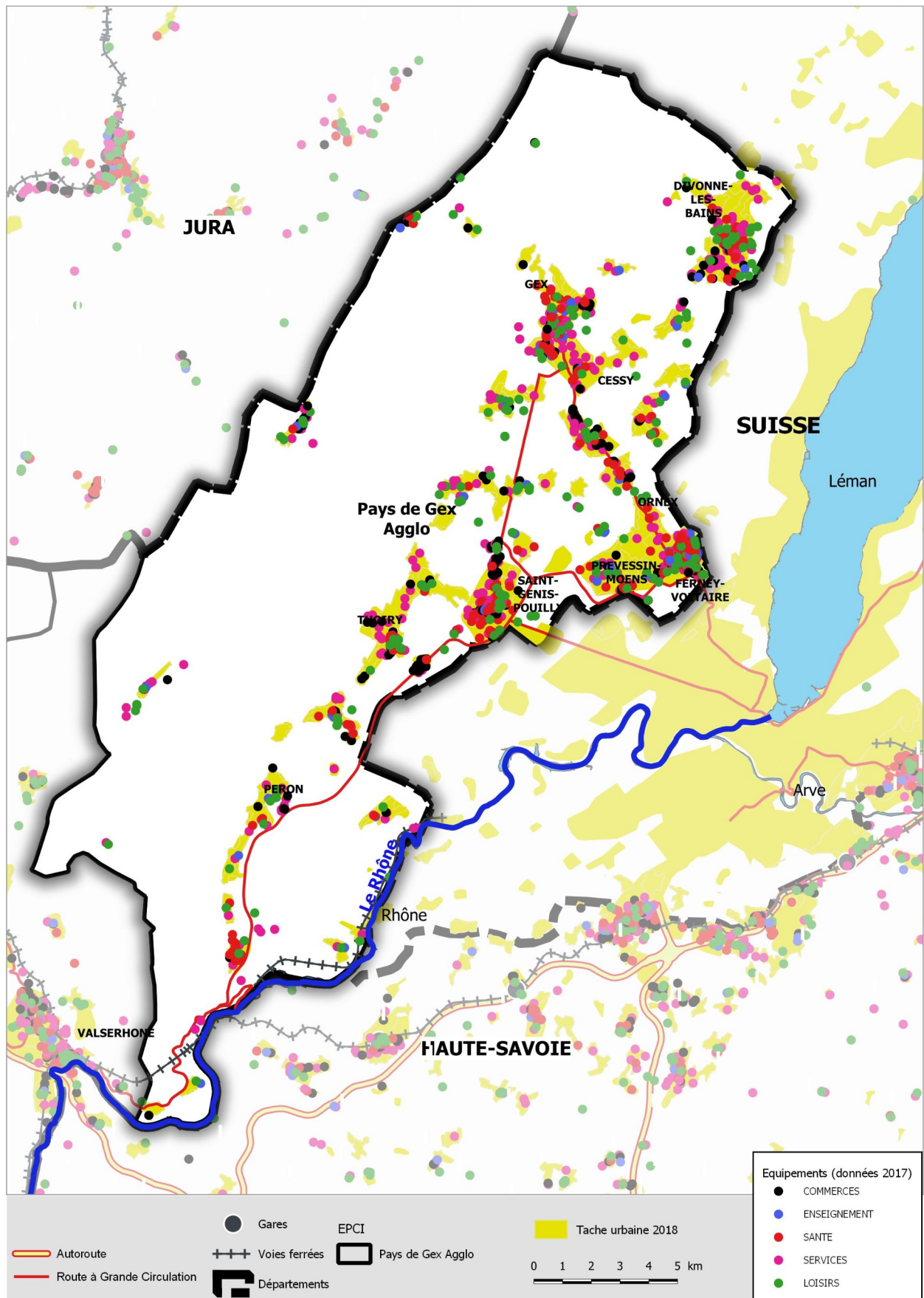
- les organisations internationales (ONU, OMC...), les sièges d'ONG et les diverses représentations étrangères regroupant plus de 40 000 employés, diplomates et fonctionnaires internationaux
- le pôle d'activités de l'aéroport international de Genève comprenant 10 000 emplois directs et 45 000 induits
- la ZIMEYSA, zone industrielle de Meyrin-Satigny, principale zone d'activités du canton de Genève avec 560 entreprises
- les installations scientifiques transfrontalières du CERN qui emploient 2 500 permanents, 8 000 scientifiques ainsi que 4 000 prestataires extérieurs.

Avec une centaine d'entreprises et 1 100 emplois, le Technoparc de St-Genis-Pouilly constitue le pôle d'activités le plus important du pays de Gex. Le projet de la « Cité internationale des savoirs » dans le cadre de la ZAC de Ferney-Genève Innovation prévoit à l'horizon 2030, la création de 2 500 emplois dans le domaine tertiaire des services, de la formation et de l'accueil événementiel.

La tertiarisation des activités du pays de Gex permet de limiter les flux poids lourds sur les axes routiers au seul approvisionnement de l'économie présente. La concentration de ces activités dans quelques pôles regroupés au nord du territoire facilite l'organisation de réseaux de dessertes collectives depuis les zones d'habitat.

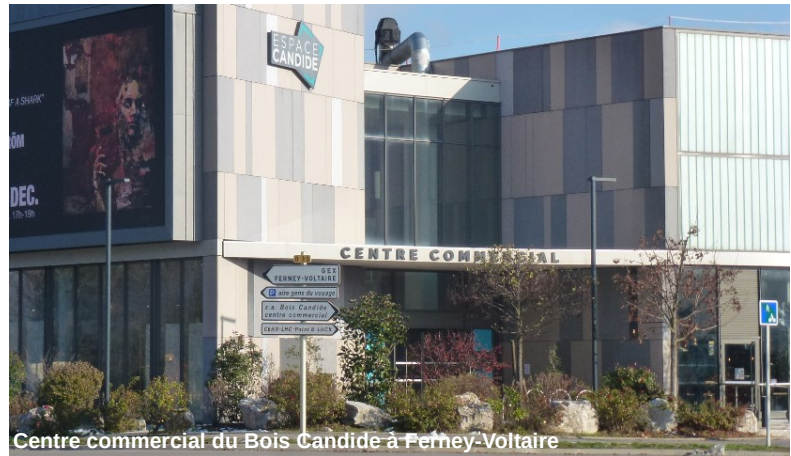


# Les pôles d'équipements générateurs de déplacements





Les établissements scolaires, les espaces commerciaux, les centres de loisirs sportifs et culturels et les équipements de services à la population constituent des générateurs de déplacements. Une adéquation entre la localisation de ces générateurs et les densités de population contribue toutefois à limiter le nombre et la longueur des déplacements.



**Le pays de Gex s'inscrit dans un territoire franco-genevois où la frontière induit de nombreux déséquilibres dans la répartition des services et équipements à disposition de la population. Ces déséquilibres contribuent à l'accroissement des besoins de déplacements notamment routiers.**

Encouragés par un taux de change monétaire qui leur est très favorable, nombreux sont les résidents en Suisse qui franchissent la frontière pour venir consommer en territoire français. Depuis plusieurs décennies, les centres commerciaux se sont multipliés dans le pays de Gex : Val Thoiry, Bois Candide, Ségny... Des projets de grande envergure en gestation pourraient en outre voir le jour, notamment « OPEN » à St-Genis-Pouilly (39 000 m<sup>2</sup> de surface de vente, 50 enseignes, 15 restaurants...) et La Poterie à Ferney (60 000 m<sup>2</sup> de plancher, 130 enseignes, 19 restaurants...).

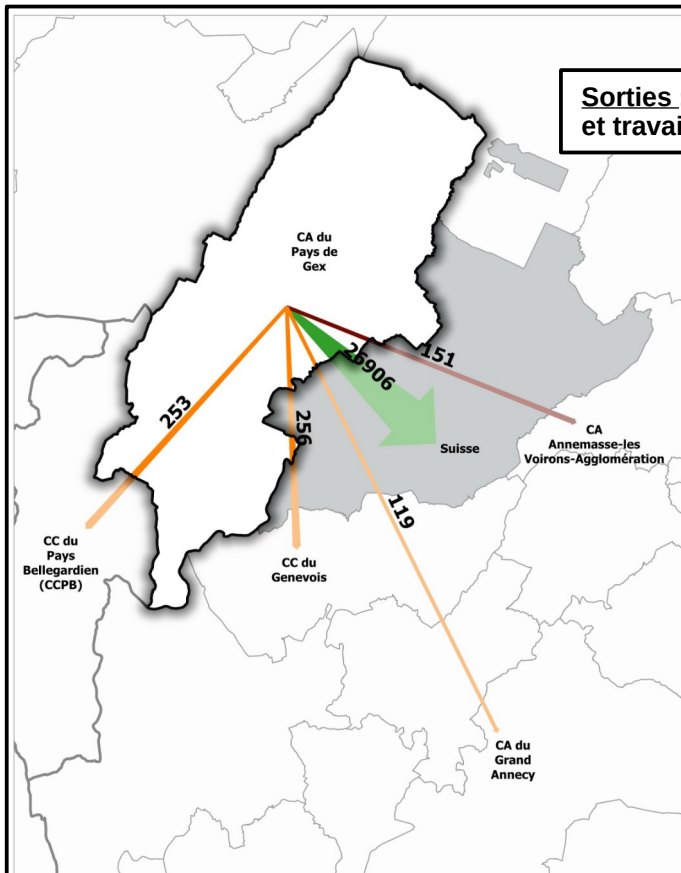
En parallèle, le dynamisme des centres-villes décline. Outre les commerces, des services médicaux, des équipements culturels et sportifs se délocalisent vers des zones commerciales périphériques plus éloignées des quartiers résidentiels et donc plus difficiles d'accès par les modes alternatifs à la voiture.

Dans le domaine médical, le pays de Gex, territoire de 100 000 habitants, souffre d'un déficit important. L'hôpital de référence du territoire se situe en Haute-Savoie, à St-Julien-en-Genevois, à 1 heure de route aux heures de pointes. L'hôpital de Gex est essentiellement tourné vers la gériatrie. Il existe certes plusieurs structures médicales locales installées surtout dans le nord du pays de Gex. Mais celles-ci peinent à attirer des professionnels de santé en raison du coût élevé de la vie, notamment du logement.

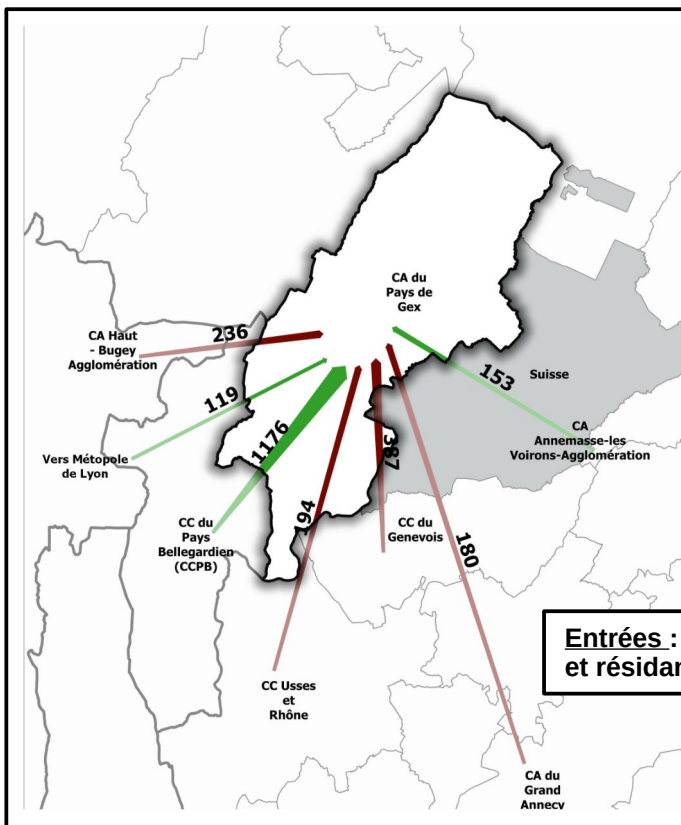
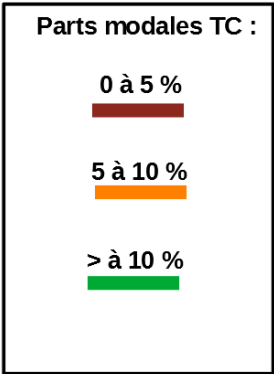
Le pays de Gex est en revanche bien doté en équipements scolaires : écoles primaires ; collèges dans les pôles principaux au nord du territoire ainsi qu'à Péron au sud ; lycées à St-Genis, Ferney et Gex. Mais pour les mêmes raisons que les services médicaux, ces établissements rencontrent également des difficultés pour recruter des enseignants et du personnel administratif.

Sur le plan spatial, on observe aussi un déséquilibre interne au pays de Gex. La partie nord, la plus proche de Genève, est bien pourvue en équipements et services (avec les réserves qui viennent d'être évoquées). Dans la partie sud, l'offre se limite tout juste aux besoins quotidiens de la population. Les habitants des communes les plus au sud (Léaz, Collonges) peuvent toutefois bénéficier de l'offre existante sur Valserhône. Quant à la vallée de la Valserine, son isolement condamne sa population à de longs trajets sur des routes de montagne pour accéder aux pôles de services du pays de Gex où de Valserhône.

# Les déplacements domicile-travail intercommunautaires



**Sorties :** actifs résidant dans la CC du Pays de Gex et travaillant à l'extérieur (flux>100)



**Entrées :** actifs travaillant dans la CC du Pays de Gex et résidant à l'extérieur (flux>100)





## **60 % des actifs du pays de Gex travaillent en Suisse et 36 % sur leur territoire de résidence. 80 % des emplois internes sont occupés par des actifs locaux.**

Avec plus de 45 000 actifs pour environ 21 000 emplois, le pays de Gex est très déficitaire en emplois. Ce déséquilibre est lié à la proximité des emplois suisses dont les niveaux de salaires à qualifications égales sont beaucoup plus élevés qu'en France.

Cette situation confère au pays de Gex une attractivité résidentielle exceptionnelle. 60 % des actifs de ce territoire travaillent en Suisse, surtout dans le canton de Genève et secondairement celui de Vaud. Seulement 4 % des actifs travaillent dans un autre territoire français. Les 36 % restants représentent les actifs travaillant et résidant dans le pays de Gex.

Parmi les 21 000 emplois locaux, près de 80 % sont occupés par des actifs résidant dans le pays de Gex. Les flux entrants domicile-travail les plus importants proviennent des territoires voisins les plus proches : Haute-Savoie et pays bellegardien.

Malgré les problèmes de recrutement et le coût élevé de la vie, notamment le logement, ce territoire apparaît relativement autonome en main d'œuvre. Il est possible que cette autonomie provienne en partie des difficultés d'accès au pays de Gex : absence de desserte ferroviaire, absence de lignes de transports collectifs à haut niveau de service, saturation de la liaison routière par la RD 1206 avec le pays bellegardien, traversée difficile de l'agglomération genevoise... Ces problèmes d'accessibilité conjugués à l'attrait des emplois suisses contribuent sans doute beaucoup à détourner les candidats extérieurs au territoire à venir occuper des emplois dans le pays de Gex.

## **Des parts modales de transports collectifs non négligeables sont observés pour les flux vers la Suisse et depuis le pays bellegardien.**

La part modale des transports collectifs pour les déplacements domicile-travail apparaît significative et relativement développée sur deux flux particuliers.

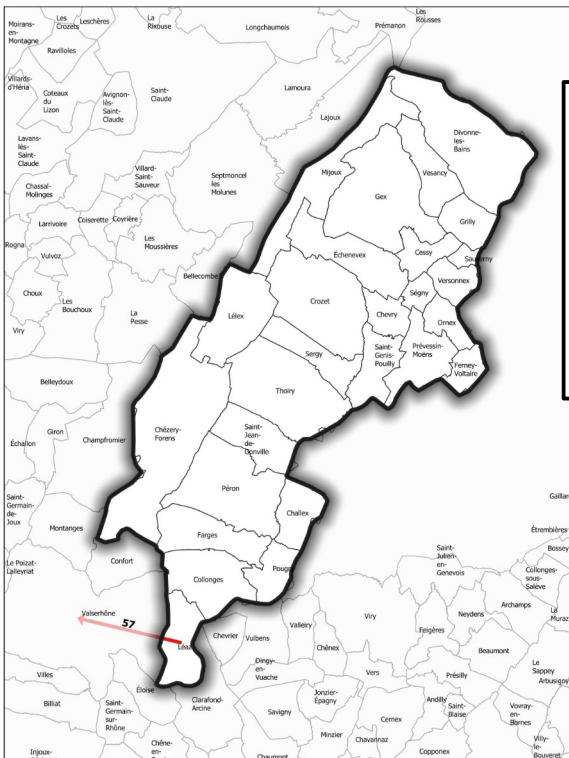
11,4 % des usagers sortants en direction de la Suisse (principalement vers le canton de Genève) utilisent les TC. Cela représente un peu plus de 3 000 actifs sur 27 000. Ces usagers utilisent essentiellement les lignes routières puisqu'il n'existe pas de transports guidés exceptée la voie ferrée Bellegarde-Genève avec un arrêt à la gare de Pougny-Chancy, mais très peu fréquentée. Cette part modale est non négligeable, mais d'autres flux périurbains radiaux observés ailleurs en France ont des parts modales plus élevées.

Le second flux concerne les entrées depuis la CC du pays bellegardien dont la part modale s'élève à plus de 11 % sur un total de 1 200 actifs. Cette valeur est remarquable dans la mesure où elle ne repose que sur des lignes routières.

Les parts modales TC des autres flux entrants ou sortants par rapport au pays de Gex, sont faibles et peu significatives en raison des volumes limités.

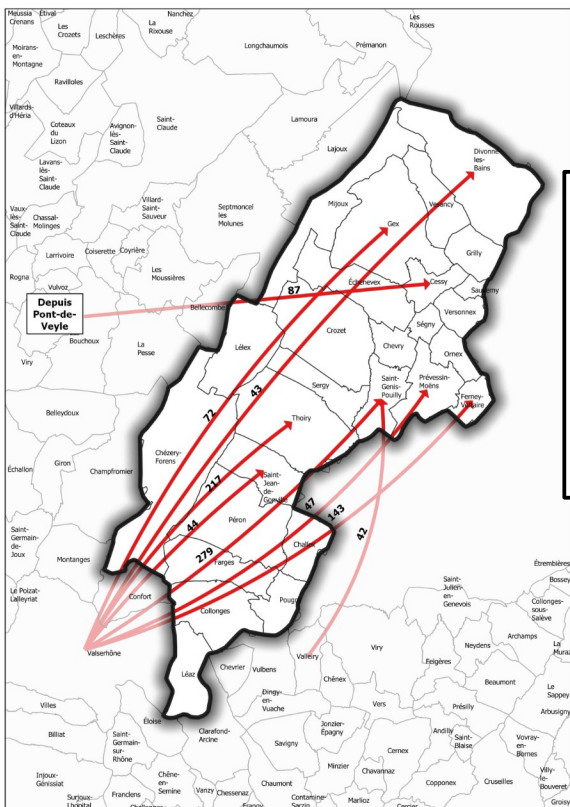


# Les principaux flux domicile-travail avec les pôles externes



**Flux sortants quotidiens supérieurs à 40 déplacements de commune à commune entre lieux de résidence sur le territoire de la CA du Pays de Gex et pôles d'emplois externes**

*Nota : les flux orientés vers la Suisse n'apparaissent pas sur ces cartes car les données de l'INSEE ne différencient pas les communes en territoire étranger.*



**Flux entrants quotidiens supérieurs à 40 déplacements de commune à commune externes au territoire de la CA du Pays de Gex et communes d'emplois internes**





La décomposition des flux domicile-travail de commune à commune permet de mettre en évidence les concentrations de déplacements sur certains axes importants ainsi qu'en direction des pôles d'emplois internes ou externes au territoire. Pour une meilleure visualisation, les cartes de la page précédente n'intègrent que les flux supérieurs à 40 déplacements quotidiens entre communes.

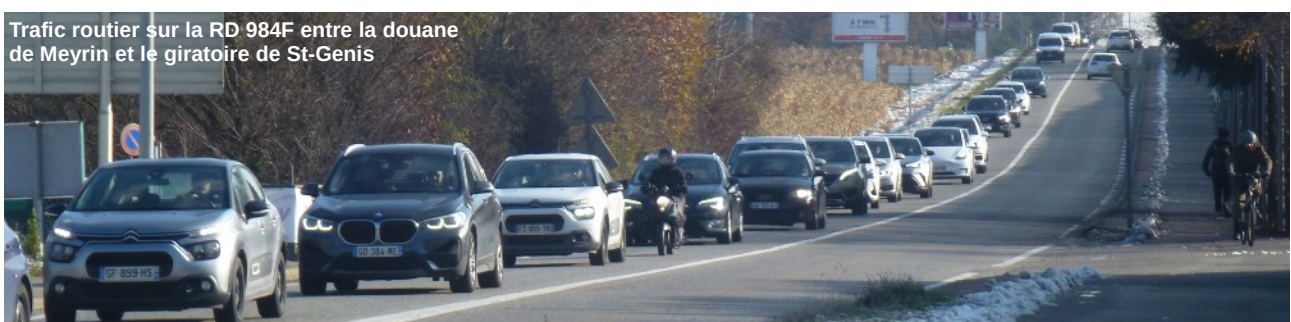
### **Des concentrations de flux domicile-travail sortants vers les pôles d'emplois suisses et en entrées depuis le pôle d'habitat de Valserhône.**

Les cartes ci-jointes permettent de confirmer les constats opérés précédemment.

Dans le sens des sorties, le seuil pourtant très bas de 40 déplacements de commune à commune ne fait ressortir qu'un seul flux de Léaz vers Valserhône. Le voisinage de ces deux communes et l'éloignement de Léaz par rapport aux pôles d'emplois du pays de Gex, placent cette commune dans l'aire d'influence de Valserhône.

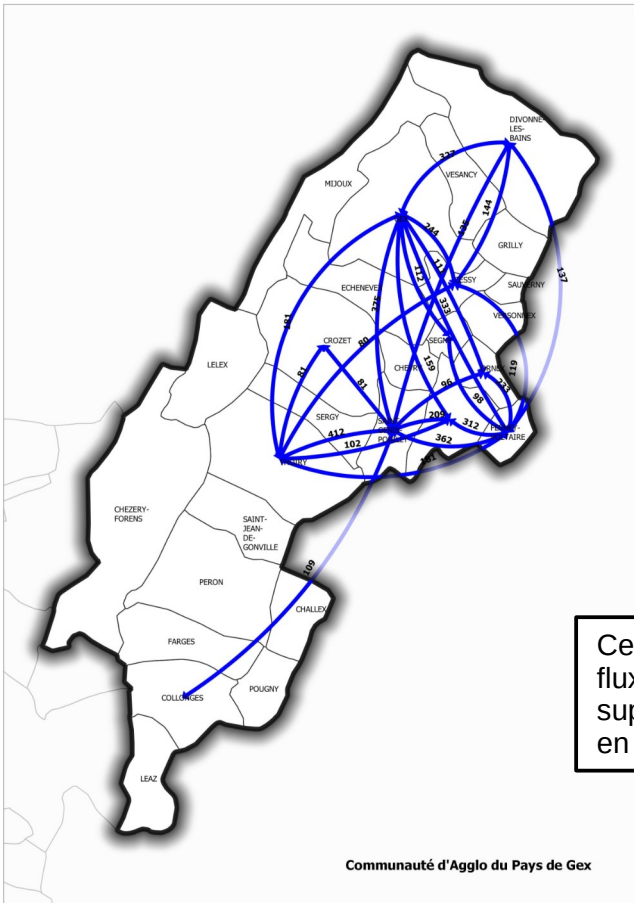
Toutefois, si les données de l'INSEE permettaient de différencier les communes de destinations en territoire suisse, apparaîtrait alors un large faisceau de flux sortants entre d'une part la plupart des communes du pays de Gex et d'autre part plusieurs pôles d'emplois en Suisse. Cette forte concentration des flux sortants vers la Suisse a justifié la création d'un réseau dense de lignes TC routières transfrontalières.

Dans le sens des entrées, on observe une concentration des flux de commune à commune ayant pour origine Valserhône, en direction des pôles d'emplois du pays de Gex. Cette concentration des flux internes est très propice à une massification des déplacements et à la gestion des réseaux de transports alternatifs à la voiture individuelle : covoiturage, transport à la demande ou transport collectif. D'ailleurs comme évoqué précédemment, la part modale TC de ces flux atteint 11 %.





# Les flux domicile-travail internes au territoire

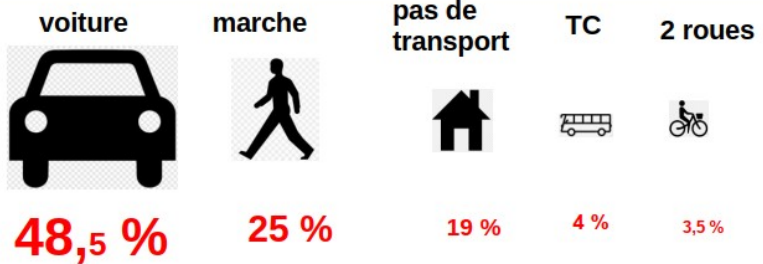


**Principaux flux domicile-travail intercommunaux internes au territoire du pays de Gex**

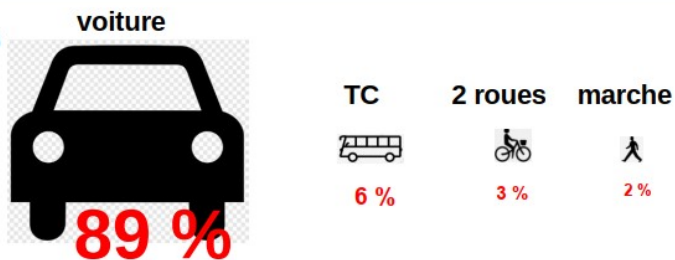
Cette carte a été réalisée en compilant les flux intercommunaux internes au territoire, supérieurs à 80 déplacements quotidiens, en cumulant les deux sens

## Parts modales des déplacements domicile-travail internes au territoire

**Déplacements internes intracommunaux**



**Déplacements internes intercommunaux**



Nota : les 2 roues comprennent les vélos, les cyclomoteurs et les motos



**Les déplacements internes intercommunaux se concentrent sur un territoire réduit au nord du pays de Gex et le long d'un seul axe au sud. Ces dispositions sont favorables à la fréquentation des modes alternatifs à la voiture. Néanmoins, l'usage de celle-ci reste très élevé.**

Les flux de déplacements domicile-travail **internes intercommunaux** les plus importants se concentrent dans la partie nord du pays de Gex, à l'intérieur du quadrilatère Divonne, Gex, Thoiry, St-Genis, Ferney. C'est aussi dans cette partie du territoire que se concentrent une majorité des pôles d'emplois, de services et d'habitat.

Cette concentration de déplacements dans un espace géographique restreint a favorisé la mise en place d'un réseau de transports collectifs qui irrigue toutes les communes de ce secteur.

Dans la partie sud du territoire, les flux internes intercommunaux sont moins élevés. Néanmoins, la disposition en chapelet de la plupart des communes situées entre Léaz et Thoiry facilite le regroupement des flux sur un seul axe où circule une ligne de transport collectif. Ce regroupement permet une massification des déplacements et favorise une meilleure utilisation de la ligne.

Mais malgré ces dispositions favorables à l'usage des transports collectifs, la voiture reste, avec 89 % de part modale, le moyen de transport très largement majoritaire pour les déplacements intercommunaux internes au territoire. Les transports collectifs avec 6 % et les 2 roues avec 3 % des déplacements seulement occupent une place marginale.

**Les déplacements intracommunaux sont également très dépendants de la voiture malgré les courtes distances.**

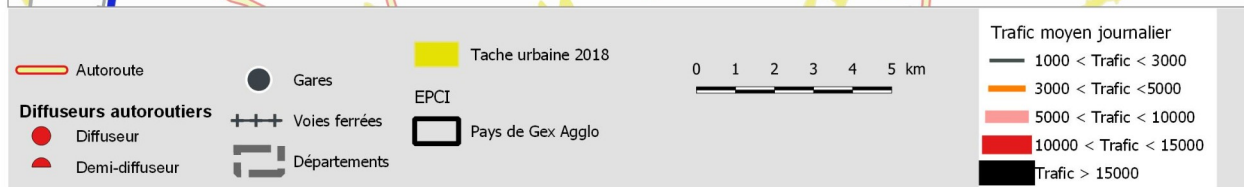
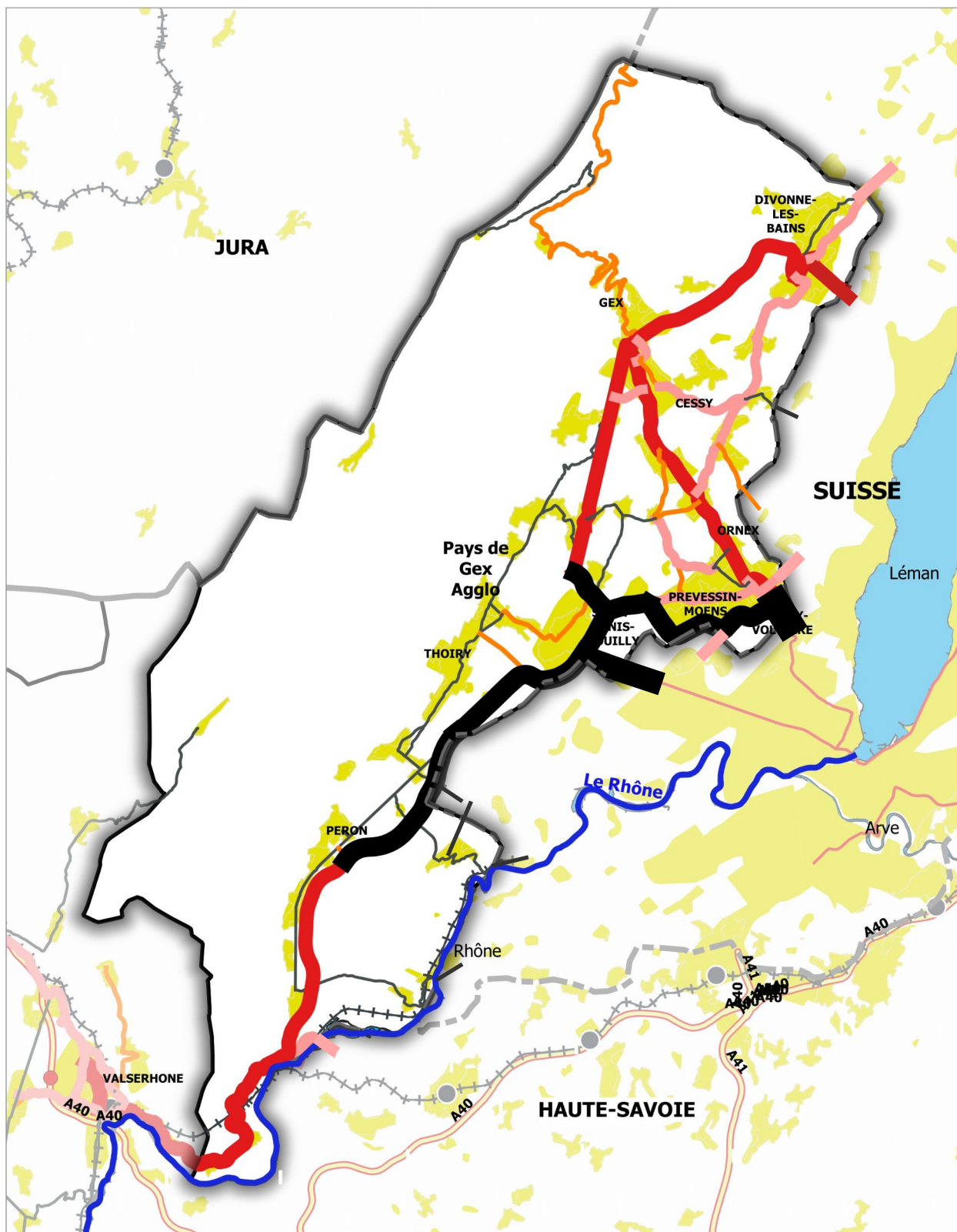
Les flux **internes intracommunaux** concernent essentiellement des déplacements locaux de courte distance puisque leurs origine et destination sont toujours situées à l'intérieur d'une même commune. Ils seraient donc a priori plutôt favorables à l'usage des modes actifs et aux transports collectifs.

Avec 48,5 % d'utilisateurs, la voiture reste néanmoins le moyen de transport le plus utilisé pour ces déplacements intracommunaux. La marche occupe une place importante avec 25 %. Les autres modes de transports sont cependant très peu utilisés par les actifs : 4% en transport en commun et 3,5 % en 2 roues.

19 % des actifs ont déclaré ne pas avoir besoin de transport pour se rendre sur leur lieu de travail. En ne considérant que les actifs qui doivent se déplacer (en écartant donc les actifs sans transport), les parts modales s'élèvent à : voiture 60 %; marche 31 %; TC 5 %; 2 roues 4 %. Ces valeurs mettent encore plus en évidence la prépondérance de la voiture et la faiblesse des modes actifs, notamment du vélo pour effectuer des trajets de courte distance.



# Les trafics routiers







## **De nombreuses difficultés entravent les accès routiers au pays de Gex : saturations, routes de montagne, traversée difficile de Genève.**

Malgré plusieurs accès routiers, le pays de Gex ne peut s'affranchir totalement de son enclavement géographique.

La RD 1206 offre le seul accès direct depuis le reste de l'Ain et le territoire bellegardien. Il constitue aussi le seul accès au réseau autoroutier français depuis le diffuseur de Valserhône sur l'A40. Au niveau de Léaz, son trafic s'élève à 12 000 v/j dont 830 pl/j. Sa capacité est dépassée aux heures de pointes à l'entrée Est de Valserhône ainsi qu'à Collonges, au débouché de la RD 884, axe principal de desserte du pays de Gex.

Par ailleurs, la configuration très sinueuse de la RD 1206 dans la traversée du défilé de Fort l'Ecluse génère de nombreux accidents graves. Cette section de voie est l'un des points noirs du département de l'Ain malgré les nombreux aménagements réalisés.

Plusieurs projets de contournement de la RD 1206 ont été étudiés. Mais aucun n'a abouti en raison des coûts de réalisation très élevés ou de l'hostilité des territoires voisins vers lesquels serait transférée une partie des problèmes de circulation.

11 voies routières franchissent la frontière. Au total, en cumulant les deux sens, ce sont près de 110 000 v/j qui passent chaque jour les douanes dont la moitié se concentre sur la RD 1005 à Ferney (30 000 v/j) et la RD 984F à Meyrin (25 000 v/j). Ces deux axes sont saturés aux heures de pointes. Parmi les autres douanes, citons celles de Versoix à Ferney (9 000 v/j) ainsi que les deux douanes de Divonne : Chavannes (15 000 v/j) et Crassy (7 000 v/j) qui supportent les liaisons avec le canton de Vaud en Suisse.

Les douanes de Meyrin, Ferney et Chavannes permettent d'accéder aux diffuseurs de l'autoroute A1 suisse qui contourne Genève par le nord et se raccorde en France sur l'A40. Elle offre ainsi un autre accès vers l'ouest au département de l'Ain. Mais la saturation importante de l'A1 aux heures de pointes limite l'intérêt de cette solution.

Les liaisons routières vers la Haute-Savoie se heurtent aux difficultés de traversées de l'agglomération genevoise où les restrictions de l'usage de la voiture sont importantes. La RD 1206 qui franchit le Rhône à Collonges (6 500 v/j dont 1 100 pl/j) constitue le seul lien routier direct avec la Haute-Savoie. Mais son excentrement par rapport aux pôles principaux du pays de Gex en limite l'intérêt.

Enfin, le col de la Faucille (1 320m) sur la RD 1005 constitue le seul point de passage au travers de la chaîne des Monts Jura pour accéder au département du Jura.

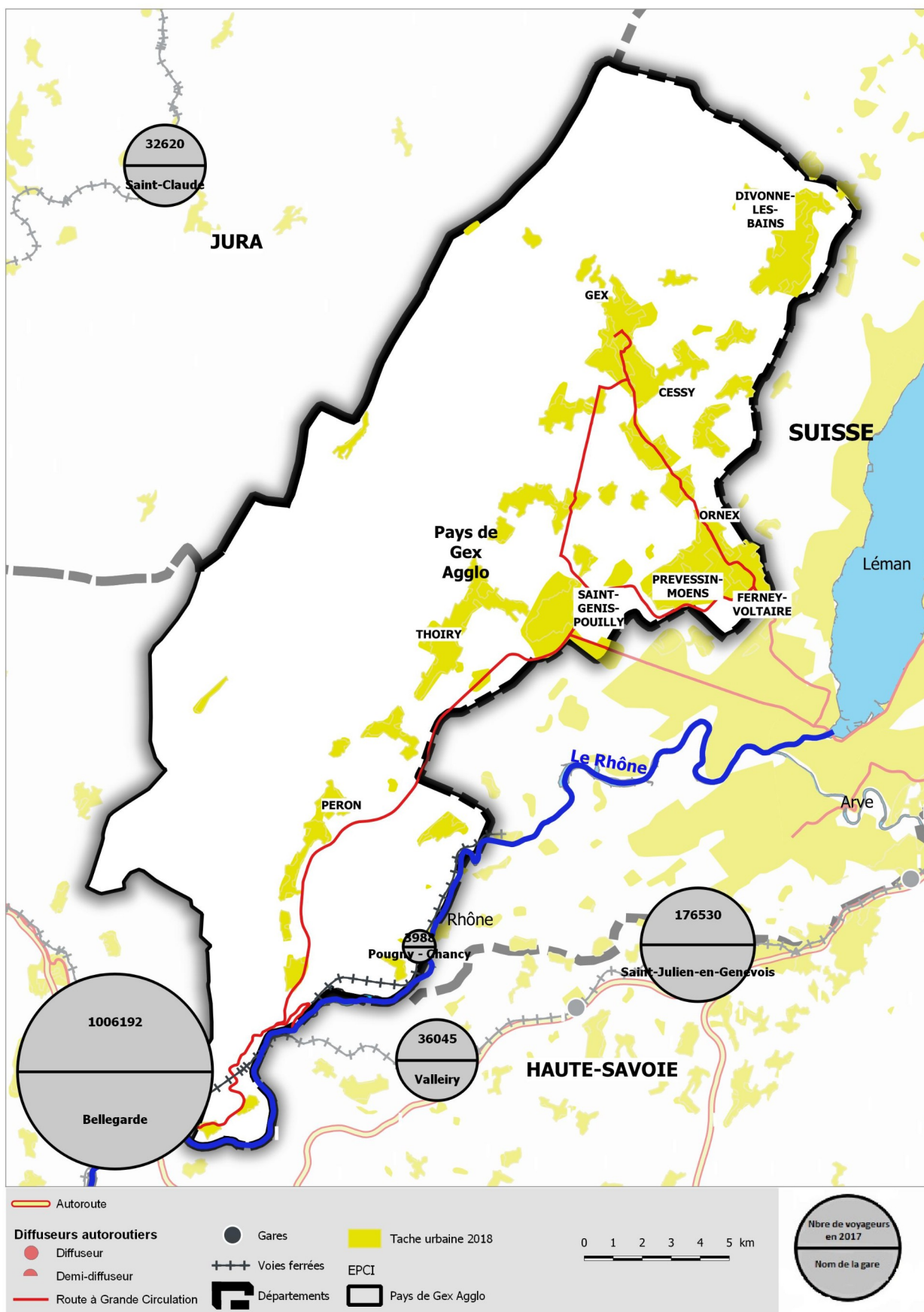
## **Le réseau interne s'articule autour de la RD 884 et des axes formant le triangle Gex, Ferney, St-Genis. Ces trois pôles forment des nœuds routiers.**

La desserte interne du pays de Gex s'articule autour de la RD 884, axe unique à 2X2 voies se raccordant sur la RD 1206. Son trafic s'amplifie en remontant vers le nord : de 15 000 v/j (dont 1 000 pl/j) à Collonges, à 27 000 v/j (dont 1 000 pl/j) à St-Genis.

Au niveau de St-Genis, un nœud routier important répartit les trafics entre la RD 984F citée précédemment, la RD 35 (15 000 v/j dont 400pl) vers Ferney et la RD 35A (20 000 v/j dont 800pl/j) vers Gex. Ce nœud et les différents carrefours qui le composent, sont le siège de saturations aux heures de pointes.

Gex et Ferney correspondent aussi à des nœuds routiers importants. Ces deux pôles sont reliés par la RD 1005 dont le trafic s'accroît à l'approche de la frontière où il atteint 30 000 v/j après sa jonction avec la RD 35.

# La fréquentation des gares ferroviaires





## **La desserte ferroviaire du pays de Gex dépend surtout des gares extérieures au territoire, de Valserhône et Genève-Cornavin.**

La desserte ferroviaire du pays de Gex est assurée principalement par les gares extérieures au territoire, de Valserhône et Genève-Cornavin.

La gare de Valserhône joue un rôle stratégique de plaque tournante du trafic ferroviaire sur le flanc Est du département de l'Ain. Pour le pays de Gex, elle constitue un point d'entrée sur le réseau TER en direction de Culoz, Chambéry et Lyon. Elle offre aussi des liaisons TGV avec Paris.

La desserte ferroviaire des pôles situés au nord du pays de Gex est plutôt orientée vers la gare de Genève-Cornavin plus proche que celle de Valserhône. Cette gare offre des liaisons dans trois directions :

- vers Valserhône par la ligne transfrontalière L6. Cette ligne est intégrée au Léman Express, réseau express régional coordonné à l'échelle franco-valdo-genevoise. 24 dessertes sont assurées quotidiennement les jours ouvrables dans chaque sens avec un cadencement à la demie-heure en journée. Le trajet vers la gare de Valserhône s'effectue en 30 à 35 mn
- vers la gare d'Annemasse en Haute-Savoie grâce aux lignes du réseau Léman Express se prolongeant vers Evian, Annecy et St-Gervais-les-Bains
- vers Nyon et Lausanne via la ligne ferroviaire longeant la rive nord du lac Léman.

La gare de Pougny-Chancy est la seule située dans le territoire du pays de Gex. Elle est desservie par la ligne L6 du réseau Léman Express entre Valserhône et Genève-Cornavin. Cette ligne assure dans chaque sens une dizaine d'arrêts quotidiens. Sa fréquentation est très faible : environ 4 000 voyageurs par an.

Une ligne ferroviaire desservait autrefois, depuis Bellegarde, les villes du pays de Gex en piémont du Jura, notamment Saint-Genis-Pouilly et Gex. Cette ligne a fonctionné jusqu'au début des années 80 pour le service voyageurs et 2014 jusqu'à Chevry pour le convoyage d'ordures ménagères vers l'incinérateur de Valserhône. Elle est aujourd'hui désaffectée. Sa remise en service a été envisagée, mais reste très hypothétique compte-tenu du coût de l'ordre de 100 millions d'euros.



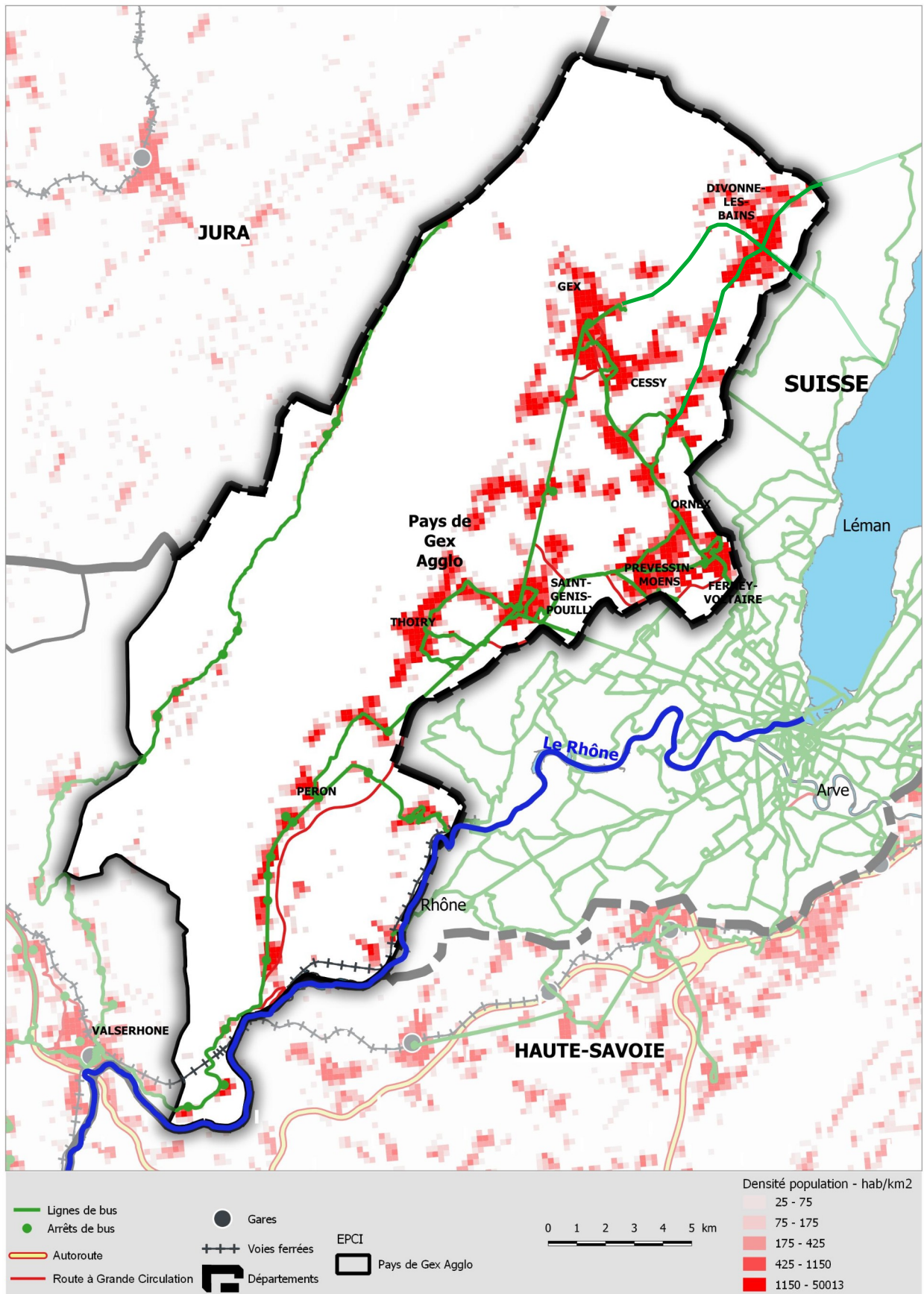
Gare de Pougny-Chancy



Gare de Valserhône



# Implantation des lignes de transports en commun





## **Le nord du pays de Gex est desservi par un réseau dense de transports collectifs composé de lignes transfrontalières auxquelles s'ajoute la ligne routière régionale X33 irriguant le territoire de Valserhône à Divonne.**

Entre Thoiry et Divonne, le secteur nord du pays de Gex est desservi par un réseau dense de lignes routières.

Ce réseau comprend des lignes transfrontalières convergeant vers le centre de l'agglomération genevoise et desservent notamment Ferney, Gex, St-Genis et le centre commercial de Val-Thoiry. Trois lignes offrent des niveaux de services élevés :

- la **ligne F** entre Genève et Gex via Ferney : 114 liaisons quotidiennes par sens entre Genève et Ferney dont 1 toutes les 6 mn aux heures de pointes. Entre Ferney et Gex, la fréquence bien que réduite de moitié, reste élevée : 61 liaisons/sens/j (12 mn aux HP). Un projet de bus à haut niveau de service est en cours de réalisation entre Gex et Ferney-Voltaire. Entre Ferney et Genève, un projet de tramway est à l'étude.

- la **ligne 66** entre l'aéroport de Genève et Val-Thoiry : 54 liaisons/sens/j entre Genève et Ferney (15 mn aux HP). Entre Ferney et Val-Thoiry, la fréquence est réduite de moitié : 27 liaisons/sens/j (30 mn aux HP).

- la **ligne 68** entre le terminus du CERN à Meyrin et Val-Thoiry via St-Genis : 29 liaisons/sens/j (10 mn aux HP). Un projet de bus à haut niveau de service est envisagé entre St-Genis et le terminus du tramway à Meyrin.

Les lignes 52 et 64 franchissent aussi la frontière aux douanes de Matégnin à Ferney et Versonnex. Leurs niveaux de services sont beaucoup plus faibles.

Les lignes 814 et 818 assurent des liaisons entre d'une part Nyon et Coppet dans le canton de Vaud et d'autre part Divonne, Gex et Maconnex.

Enfin, la **ligne régionale X33** vient compléter la desserte nord du pays de Gex par des liaisons internes depuis Valserhône. Cette ligne relie entre eux les pôles de Divonne, Gex, Ferney, St-Genis et Val-Thoiry. Elle assure une vingtaine de liaisons quotidiennes par sens avec une fréquence à l'heure.

## **La desserte en transports collectifs de la partie sud du pays de Gex s'appuie essentiellement sur la ligne régionale X33 depuis Valserhône.**

Entre Léaz et Thoiry, la desserte TC du sud pays de Gex est beaucoup moins dense.

Elle s'appuie surtout sur la **ligne régionale X33** précitée, assurant depuis Valserhône, 20 aller/retours quotidiens vers Léaz et Collonges. Les trajets depuis Valserhône s'élèvent à environ 20 mn vers Collonges. Toutefois, ces temps ne sont qu'indicatifs. Ils ne prennent pas en compte les retards fréquents de plusieurs dizaines de minutes, dûs à la saturation de la RD 1206 entre Valserhône et Collonges.

Trois autres lignes régionales permettent des liaisons entre le pays de Gex et le reste du département de l'Ain: ligne 136 Valserhône-Challex, ligne 160 Gex – Bourg-en-Bresse et ligne 153 Valserhône-Mijoux. Mais ces lignes n'assurent pas de liaisons quotidiennes.

Enfin, deux petites lignes transfrontalières assurent des liaisons vers Genève : la ligne T qui relie Challex à la gare de La Plaine sur la ligne ferroviaire L6 Valserhône-Genève, ainsi que la ligne K desservant Pougny.

## Les principaux enjeux mobilité du territoire

L'analyse des divers indicateurs de la mobilité sur le territoire du pays de Gex fait ressortir 3 niveaux d'enjeux majeurs :

- Comment rééquilibrer la distribution des commerces, équipements et services aux populations entre les différents territoires qui composent le genevois afin de limiter les besoins de déplacements ?
- Comment développer l'usage des modes alternatifs à la voiture pour les déplacements de proximité ainsi que ceux orientés vers la Suisse ?
- Comment faciliter les rabattements vers les gares ferroviaires notamment celles de Genève-Cornavin et de Valsershône ?



Directeur de la publication :  
Vincent Patriarca, directeur départemental des Territoires de l'Ain  
Rédaction :  
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective  
Date de publication : Décembre 2022



Direction  
départementale  
des territoires de l'Ain  
23 rue Bourgmayer – CS 90410  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. : 04 74 45 62 37  
Fax : 04 74 45 24 48  
Mail : [ddt@ain.gouv.fr](mailto:ddt@ain.gouv.fr)